

CONSEIL MUNICIPAL du 18 DECEMBRE 2015

18/12/2015

Excusés: Mmes Bonhomme Virginie, Comptour Françoise (procuration Mme Batista), Mrs Batard Jérôme (procuration Mme Martin), Maître Christophe.

Travaux de l'école

Les travaux proposés en supplément des marchés (stratifié dans les toilettes, joint mur-poutre, peinture laquée, raccordement réseau) s'élèvent à 3 293,62 €. A venir l'installation d'anti-pince-doigts pour un montant d'environ 1300€. Le Conseil approuve cet avenant à l'unanimité.

Circulation devant l'école

Dans le cadre de la sécurisation des abords de l'école, le Conseil vote à l'unanimité le dépôt d'un dossier de demande d'amendes de police pour la réalisation de travaux.

Vente d'une grange

Après consultation des Domaines quant au montant, le Conseil accepte à l'unanimité la proposition d'achat pour la grange cadastrée B 471.

Dégât des eaux

Suite à des infiltrations d'eau dans une cave située Place de la République (côté boucherie), le dossier est transmis à l'assurance de la commune à des fins d'expertise.

Questions diverses

-Ecole:

*Subvention: le Conseil Départemental accorde 48021€ pour les travaux de l'école dans le cadre du Fonds Intervention Communal 2015.

*Avenant pour les travaux du parking situé Rue des Graviers, bordures + enrobé du chemin, pour un montant de 3 590,40 € TTC, adopté à l'unanimité.

*Après calcul du coût de fonctionnement, la participation est fixée à 550€ par élève extérieur à la commune pour l'année en cours. Vote unanime.

*Séances piscine: elles auront lieu du 04/01 au 25/03/2016 pour un coût de 720 € hors transport(devis transporteurs à venir).

*Préparation CAP petite enfance: le Conseil donne un avis favorable à une demande de formation.

-La ligne de trésorerie de 75000€, non utilisée en 2015, est maintenue pour 2016. Vote unanime

-En accord avec la loi NOTRe, le budget du CCAS est intégré au budget communal. Vote unanime.

-ZAC des Coustilles: le Conseil donne un avis favorable pour

l'installation d'une entreprise de travaux publics, mais se prononce contre les projets d'installation d'un traiteur et d'une boulangerie/sandwicherie.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS (vote unanime)

Société de chasse	80€
Fanfare de St Germain-Lembron	700€
Association parents école publique	800€
Sporting club du Breuil	2400€
Association de pêche du pont Pakowski	500€
SOS animaux	620€ 0,56€/hab
Comité des fêtes	800€
FNACA du bassin minier	100€
Collège de St Germain Lembron (sorties)	170€
Total	6170€

**Vœux du Maire: samedi 16 janvier à 18h00 à
la Salle des Fêtes**

**Prochain conseil: vendredi 29 Janvier à
20h00**